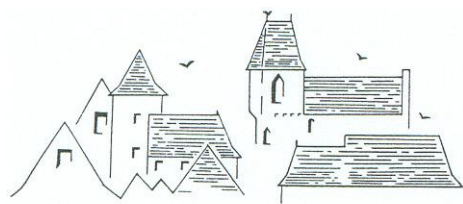


MAIRIE DE AUDRIX



GOUFFRE DE PROUMEYSSAC
DORDOGNE

Tél. 05 53 07 23 77
Fax 05 53 54 38 37

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le dix juillet,

Les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Audrix se sont réunis à la mairie, sur convocation en date du trois juillet deux mil vingt, sous la présidence de Monsieur Claude THUILLIER, Maire.

Etaient présents : M. Claude THUILLIER, M. Gilles EYNARD, M. Alain INGRASSIA, Mme Patricia KACI, M. Claude LECLERC,

Formant la majorité des membres en exercice

Etaient absents : M. Michel BEAUMONT, a donné procuration à Gilles EYNARD
Mme Michèle CIBERT, a donné procuration à Claude THUILLIER
M. Jean-Claude LEURS, a donné procuration à Claude LECLERC
Mme Claire BETGE, Mme Catherine LECH, Mme Rachel VANHOVE

Mme Laurence NINNIN a été désignée secrétaire de séance

NB : Conformément à l'article L. 2121.26 du Code Général de Collectivités Territoriales, les procès verbaux des séances du conseil municipal peuvent être consultés par toute personne en faisant la demande à la mairie de Audrix.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h00.

Elections sénatoriales – Elections du délégué et des 3 suppléants pour les communes de moins de 1 000 habitants Délibération N°52-2020

1. Mise en place du bureau électoral

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 5 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Gilles EYNARD, Claude LECLERC, Alain INGRASSIA et Patricia KACI.

2. Election du délégué

Résultats du 1^{er} tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 8
- c. Nombres de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b-c] : 8
- e. Majorité absolue : 5

Ont obtenu, Monsieur Claude Thuillier : 8 voix

Monsieur Claude Thuillier a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

3. Election des 3 suppléants

Résultats du 1^{er} tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 8

c. Nombres de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

d. Nombre de suffrages exprimés [b-c] : 8

e. Majorité absolue :5

Ont obtenu,

Monsieur Alain Ingrassia : 8 voix

Madame Patricia Kaci : 5 voix

Madame Michèle Cibert : 3 voix

Monsieur Alain Ingrassia a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Madame Patricia Kaci a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Résultats du 2^{ème} tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 8

c. Nombres de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

d. Nombre de suffrages exprimés [b-c] : 8

e. Majorité absolue :5

Ont obtenu,

Madame Michèle Cibert : 8 voix

Madame Michèle Cibert a été proclamée élue au 2^{ème} tour et a déclaré accepter le mandat.

L'ordre du jour et les questions diverses n'appelant pas de remarques supplémentaires, Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux et lève la séance.

La secrétaire de séance
Laurence NINNIN

Le Maire,
Claude THUILLIER